



BIEN VOIR. BIEN ÊTRE.

OFFRE DE REPRISE Jusqu'à 65€ de remise

MENTIONS LEGALES

*Pour toute remise d'une ancienne paire de lunettes de vue, bénéficiez le jour de la commande de votre nouvel équipement d'une remise de 35€ à valoir pour l'achat d'un équipement complet optique (1 monture et 2 verres correcteurs) avec des verres unifocaux, pour un montant total minimum de 280€ ou d'une remise de 65€ pour l'achat d'un équipement complet optique (1 monture + 2 verres correcteurs) avec des verres progressifs pour un montant total minimum de 500€. Hors lunettes LEXILENS® (monture seule ou monture + clip optique + 2 verres correcteurs) et lunettes ATOL ZEN (monture seule ou monture + 2 verres correcteurs). Offre valable jusqu'au 31/12/2024.

Offre valable une seule fois chez votre opticien Atol participant à l'opération. Remise effectuée sur les montures indiquées en magasin et non cumulable avec les soldes, toute offre ou promotion en cours et avec les tarifs conventionnels des organismes d'assurance maladie complémentaires partenaires d'Atol. Les montures ophtalmiques et les verres correcteurs sont des dispositifs médicaux, produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre ophtalmologiste ou votre opticien. Consultez la notice d'utilisation. La liste des fabricants est disponible sur le site www.atol.fr et en magasin. Web.01.24.